

Excellences, distingués ministres des Affaires étrangères de l'Indonésie, de la Malaisie et du Brunéi Darussalam, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord remercier le ministre Alatas pour ses remarques au sujet des relations entre le Canada et l'ANASE [Association des nations de l'Asie du Sud-Est] dans son discours d'ouverture. Ces trois dernières années, l'Indonésie a fait preuve de beaucoup d'adresse et d'enthousiasme dans la coordination et la gestion de nos relations avec les participants au Dialogue.

L'ANASE est l'une des organisations régionales les plus florissantes au monde, et le Canada attache beaucoup d'importance aux rapports privilégiés qu'il entretient avec elle dans le cadre du Dialogue. Ces rapports se sont transformés en un partenariat politique et économique qui touche à un grand nombre de domaines et est avantageux aux deux parties. L'origine de ces liens remonte aux premiers contacts bilatéraux établis par le Canada dans le cadre de ses programmes d'aide au développement avec chacun des États membres de l'ANASE durant les années 50. Cette relation de partenaire à partenaire continue d'évoluer et de s'intensifier, étant désormais fondée sur la coopération économique assortie d'avantages mutuels.

Notre coopération en matière de développement touche désormais à divers secteurs, depuis la foresterie, l'agriculture, les pêches et l'environnement marin jusqu'aux télécommunications et à la formation technique. Notre but est de jeter les bases d'une collaboration durable et autonome. À titre d'exemple, je citerai le financement accordé par l'Agence canadienne de développement international au Centre Canada-ANASE. J'envisagerais avec plaisir la possibilité d'étendre cette collaboration à d'autres domaines, par exemple, celui de la science et de la technologie, ou encore celui de la gestion de l'environnement.

Les relations officielles entre nos gouvernements se sont intensifiées dans le cadre du Dialogue et le rythme des progrès s'est accéléré. Lors de la Conférence postministérielle de l'an dernier à Singapour, le Canada et l'ANASE ont signé un nouvel Accord de coopération économique favorisant l'établissement de liens plus étroits dans les domaines de l'industrie, du commerce et du développement. Cet accord, qui témoigne de la nouvelle orientation que prendra la coopération entre le Canada et l'ANASE, vise à promouvoir la collaboration au niveau du secteur privé, ainsi que la libéralisation et l'expansion des rapports commerciaux, et à permettre de mieux cibler le développement, au bénéfice de chacun d'entre nous.

Autre signe de l'intensification de nos relations avec les participants au Dialogue, les réunions du Comité de coopération mixte (CCM) Canada-ANASE sont passées cette année d'un cycle de dix-huit mois à un cycle annuel. La neuvième réunion, qui s'est tenue à Ottawa en juin, a permis de passer en revue toute une